

Privilège—M. Waddell

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, vous me permettez de lire l'extrait d'une lettre que j'étais en train de vous faire parvenir:

«A la suite de la vôtre du 30 mai, des négociations sont présentement en cours entre la Société Radio-Canada et le réseau TVA afin d'offrir cette télédiffusion aux communautés francophones hors Québec. Dès que ces négociations seront complétées, je vous aviserai de leur conclusion.»

Tout comme vous, je suis préoccupé par cette question et j'espère que tous les Canadiens pourront bénéficier du service hors de ces Jeux.

ON DEMANDE UNE REPRÉSENTATION FRANCOPHONE DANS LA NÉGOCIATION DE CERTAINS MARCHÉS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, est-ce que je pourrais demander au ministre: A l'avenir, est-ce qu'on ne pourrait pas s'assurer que lorsqu'il y a un événement national ou international, dans les contrats, dans les modalités contractuelles entre les parties en cause, il y ait une capacité française et anglaise dans les négociations?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, c'est là une excellente suggestion.

* * *

[Traduction]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE LA SYDNEY STEEL CORPORATION

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre n'ignore pas que la modernisation des installations de la *Sydney Steel Corporation* joue un rôle important dans les efforts déployés pour relancer l'économie du Cap-Breton. Le ministre peut-il fournir un rapport sur l'état de la question et un calendrier des travaux de modernisation?

L'hon. Don Mazankowski (ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, la question du député me donne l'occasion de corriger un certain nombre de fausses rumeurs qui ont été propagées par les députés d'en face. L'accord en question prévoit des dépenses de 170 millions de dollars qui seront partagées par les gouvernements fédéral et provincial à raison de 70 et 30 p. 100 respectivement. Le plan des travaux a été reçu. La demande pourra bientôt être transmise au Conseil du Trésor. Elle sera présentée d'ici à la fin du mois au Conseil du Trésor, qui l'approuvera sans doute. En outre, les appels d'offre ont été lancés en ce qui concerne les travaux d'ingénierie. Le tout est en marche comme il se doit.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BARDEAUX VERS LES ÉTATS-UNIS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international. Ce matin, à l'émission *Canada A.M.*, il a déclaré que, s'il

tenait à poursuivre les pourparlers relatifs au libre-échange, c'était entre autres raisons pour éviter que ne se reproduise les difficultés éprouvées dans le secteur du bardeau de cèdre. Ne sait-il pas que dans ce secteur le libre-échange existe déjà?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je rappelle au député que, bien que certains produits bénéficient déjà du libre-échange, il existe cependant des barrières non tarifaires, sans compter le programme d'approvisionnement du gouvernement, le programme «Buy America», les quotas de protection, autant de mesures extrêmement importantes. Celles-ci ne constituent qu'un des principaux obstacles dont nous souhaitons nous débarrasser par le biais de ces pourparlers, et ainsi nous garantir un débouché aux États-Unis que l'on pourra étendre par la suite, dans le cadre évidemment d'un nouvel accord.

L'ACCÈS AU MARCHÉ AMÉRICAIN

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, comment le fait d'établir dans d'autres secteurs les mêmes conditions que celles existant à l'heure actuelle dans le secteur du bardeau de cèdre nous faciliteront l'accès au marché américain?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'accord que notre gouvernement souhaite signer avec sa contrepartie américaine nous permettrait d'établir notre propre système de quotas. De cette façon, nous pourrions nous doter de lois plus intéressantes et plus avantageuses pour le pays, qui nous permettraient de régler les problèmes posés par les mesures de protection, les droits compensateurs et les mesures anti-dumping en vigueur à l'heure actuelle. Elles nous assureront la protection dont nous aurons besoin à l'avenir et dont nous sommes privés pour le moment.

* * *

● (1500)

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA COMMISSION SUR LES PRATIQUES RESTRICTIVES DU COMMERCE—LA DIVULGATION DU RAPPORT AVANT LE DÉPÔT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais soulever la question de privilège dont je vous ai donné préavis. Je vais exposer brièvement les faits.

Vendredi, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté) a déposé à la Chambre le rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, un document extrêmement épais, à midi, après la période des questions. En tant que critique de l'énergie du Nouveau parti démocratique, j'aurais dû pouvoir répondre à ce rapport. Je dois dire ce que j'en pense et cela d'autant plus rapidement que nous sommes à l'époque des communications instantanées. Ceux qui obtiennent des renseignements à l'avance sont vraiment avantagés.